

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13 septembre 2018

Dossier complet le :

10/12/2018

N° d'enregistrement :

2018 - 3480

### 1. Intitulé du projet

Projet de réfection et de renforcement d'un ouvrage de protection vétuste en rive gauche de la Vie - Commune du Fenouiller

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Christophe CHABOT, Président de la Communauté de Communes  
du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

RCS / SIRET

2 0 0 0 | 0 2 3 | 7 7 8 | 0 0 0 1 | 8

Forme juridique

Communauté de Communes

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°11: Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière. b) : Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants	Réfection et renforcement d'un ouvrage vétuste existant.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à reprendre un ouvrage vétuste existant qui a été constitué au fil du temps par divers matériaux de construction (pierres, parpaings, tuiles, blocs béton, terre, etc...) et qui peut présenter des faiblesses lors de surcote importante. Il est prévu de remanier l'ouvrage en :

- Déposant et exportant les matériaux impropres;
- Arrachant les cyprès (la plupart sont morts) qui fragilisent la digue et empêchent le passage des engins;
- Élargissant la digue, très fine à certains endroits, et pour permettre le travail des engins;
- Réalisant une carapace en enrochements (300-500kg) avec bêche identique à l'ouvrage situé dans la continuité plus en amont.

Le linéaire de l'ouvrage à reprendre est de 140m.

Il est prévu d'aligner la nouvelle carapace en enrochements à l'ouvrage existant plus en amont afin d'une part de limiter les points d'érosion dus aux courants répétés de flot et de jusant et d'autre part pour consolider la digue et permettre le passage d'engins. Le projet fini occasionnera une emprise visible sur le DPM de 0.5m à 3.1m sur toute la longueur, soit une emprise totale d'environ 294 m<sup>2</sup>.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Les objectifs de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie consistent à reprendre un tronçon vétuste de la digue de la rive gauche de la Vie. Ce tronçon de digue de 140m est actuellement composé de plusieurs types de matériaux déposés au fil du temps et constituant un ouvrage vétuste et fragile.

Afin d'assurer une protection pérenne en cas de surcote importante, le projet a pour objectif de consolider la digue actuelle avec des matériaux adaptés.

Le projet intègre la création d'une carapace en enrochements permettant de limiter et d'assurer la stabilité de l'ouvrage en cas de niveau d'eau important.

Le projet prévoit d'homogénéiser la hauteur de la crête d'arase de l'ouvrage en le fixant à 3.6 m IGN sur toute la longueur.

Le projet prévoit également l'alignement avec le tronçon plus récent situé en amont.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La durée prévisionnelle du chantier est de 5 semaines.

Les travaux consistent à:

- Couper et évacuer des cyprès le long de la digue;
- Déposer et évacuer les matériaux existants;
- Stocker et mettre en dépôt des matériaux impropres;
- Taluter la digue en terre pour la remettre en forme et y faire passer des engins;
- Mettre en place un géotextile et des matériaux drainant;
- Mettre en œuvre la bêche de l'ouvrage;
- Mettre en œuvre la carapace en embrochements de 300-500kg;
- La réfection et l'intégration des canalisations EP dans la nouvelle carapace;
- La remise en état des lieux.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Dans sa phase d'exploitation, l'ouvrage sera suivi (par GPS) et entretenu si des désordres sont constatés.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Lors de la présentation du projet à la revue de projet du 8 février 2017 à la DDTM/DML, il a été énuméré les procédures suivantes:

- Autorisation de circulation sur le DPM;
- Déclaration d'incidence Natura 2000;
- Régularisation du titre d'occupation du DPM pour les 294m<sup>2</sup> supplémentaires.

Et il a été écarté :

- La nécessité d'une procédure loi sur l'eau;
- La présence d'espèces protégées sur le site.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de l'ouvrage fini :	Environ 600 m <sup>2</sup>
Emprise sur le Domaine Public Maritime:	294 m <sup>2</sup>
Cote d'arase de la tête d'ouvrage fini :	+ 3.6 m NGF

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Tronçon de la Rive gauche de la Vie, sur la commune du Fenouiller dans le département de Vendée (85).

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 0 1° 5 6 ' 0 6 " W Lat. 4 6 ° 4 2 ' 0 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :  
Commune de Le Fenouiller.

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique 1 "Estuaire de la Vie"; - Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique 2 "Marais Breton et Baie de Bourgneuf";
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Le Fenouiller
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Le Fenouiller est concernée par le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) du Pays de Monts arrêté le 30/03/2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans le Site d'Intérêt Communautaire du "Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts" FR5200653 Dans la Zone de Protection Spéciale "Marais Breton, Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts" FR5212009
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les excédents des matériaux de terrassement seront évacués en filière spécialisée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création d'une nouvelle carapace en enrochements nécessite l'apport de blocs de 300 - 500kg (rhyolite). Les matériaux drainant (80-200mm) seront également importés. Ces matériaux proviennent principalement de la carrière de Vairé.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le faible volume de terrassement est réalisé sur une zone constitué principalement de matériaux de construction (vestige de l'ouvrage actuel). L'impact est donc négligeable.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de chantier se situe sur un habitat de type «slikke en mer à marée » et « prairie salée » (Cf. carte ci-jointe). Hormis l'éventuelle présence de loutre d'Europe à proximité de la zone (Cf. carte ci-jointe) il est a priori difficile de trouver des recensements faune /flore (échanges avec animatrice Natura2000).  Toutefois, l'intervention est localisée sur la digue existante et le pied d'ouvrage sur l'estran. Un faible volume de vase sera déplacé au pied de la digue pour constituer la bêche de l'ouvrage causant un impact très faible sur le milieu.  Le passage des engins sera limité à la digue et au chemin d'accès, laissant des traces superficielles. Une zone de stockage temporaire de 10x20m sera mise en place pour stocker les pelles (la nuit et le week-end) ainsi que les apports de matériaux (enrochements et filtres) au niveau de la prairie salée. Cette zone de 200m² sera protégée au sol par des géotextiles.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque submersion, crue à débordement de cours d'eau, séisme niv 3 et rupture de barrage, d'après le site <a href="http://www.georisques.gouv.fr">www.georisques.gouv.fr</a>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera, en phase de travaux ,un trafic permettant l'apport des enrochements depuis la carrière située à Vairé.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit en phase de travaux: - Engins de chantier - Apport d'enrochements

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pendant la phase travaux, les engins de chantier seront susceptibles d'engendrer des vibrations à proximité. C'est un impact négligeable et temporaire.</p> <p>L'apport d'enrochements engendrera une rotation de camions.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Travaux diurnes</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pendant la phase travaux, les engins de chantier et les camions engendreront des rejets de polluants atmosphériques.</p> <p>Il s'agit d'un impact négligeable et temporaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le chantier produira uniquement des matériaux de déblais qui seront évacués et mis en décharge.</p> <p>En phase d'exploitation, il n'y aura aucun rejet d'effluents.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin de réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement, les mesures suivantes seront prises :

- Taille et coupe des cyprès hors de la période de nidification;
- Circulation des engins uniquement sur les chemins;
- Approvisionnement en continu des enrochements pour limiter les zones de stockage;
- Bêche de l'ouvrage allégée pour limiter la quantité de boue à affouiller.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, des échanges avec les services de l'état (revue de projet DML) sur ce projet ainsi que des caractéristiques même de l'ouvrage, nous estimons que l'évaluation environnementale n'est pas nécessaire.

La restauration de cet ouvrage permet de renforcer la protection contre les submersions dans ce secteur tout en ayant un impact très limité sur le milieu naturel. La dépose de l'ancienne carapace constituée de matériaux de récupération (parpaings, bloc béton, briques, etc..) et la pose d'une carapace en enrochements plus homogène permettra de re-naturer le site et de mieux intégrer l'ouvrage dans le paysage.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à GIVRAND

le, 07/12/2018

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



